

Marché de travaux selon la procédure adaptée
(Articles R2123-1, L2123-1 et L1111-2 du Code de la Commande Publique)
relatif aux
BRESSUIRE - ESPACE SIMONE VEIL
CREATION d'un CHAMP de SONDS GEOTHERMIQUES
- MARCHE UNIQUE -

La prestation consiste en la réalisation et l'équipement :

- D'une première sonde test de 200 m de profondeur (tranche ferme) ;
- D'un champ de 7 sondes géothermiques de 200 m de profondeur et le raccordement des sondes au collecteur (tranche optionnelle 1) ;
- D'une sonde complémentaire, rattachée au champ de sondes (tranche optionnelle 2, réalisée de manière synchrone avec tranche optionnelle 1).

Décomposition en UN MARCHE UNIQUE

- ✓ **Variantes LIBRES AUTORISEES** portant sur de nouvelles technicités de forages.
- ✓ **Viste du site OBLIGATOIRE**, avant la remise des offres, le 17 décembre 2024.
La prise de rendez-vous sera à effectuer auprès du BURO 210, au 06.74.25.15.67 ou à l'adresse mail suivante : xavier.cogny@buro210.fr

▶ Maître d'ouvrage : Commune de Bressuire

Dossier de Consultation aux Entreprises et renseignements

➡ Téléchargement sur le site <https://www.aws.solutions.fr>

▶ Délai d'exécution :

Le marché commence à la date de l'accusé de réception de l'ordre de service. La durée globale du marché est fixée à 18 mois.

▶ Date limite de remise des offres : **17 décembre 2024 à 12 h 00**

Transmission par voie électronique **OBLIGATOIRE** sur le site <https://www.aws.solutions.fr>

▶ Critères d'attribution :

Critères		Points	
Valeur technique :	Technicité de la proposition :	20	40
	Organisation et adéquation des moyens :	10	
	Des indications concernant la provenance des principales fournitures et, éventuellement, les fiches techniques correspondantes :	10	
Prix des prestations :		40	
Calendrier et délais :		20	